Fiche de Données de Sécurité

FRUITS ROUGES 10ML - 0MG/ML

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

Version : 1
Date de version : 22/04/2022
Langue : FR

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	:	FRUITS ROUGES 10ML - 0MG/ML
N° d'article (utilisateur)	:	FRUITSROUGES10ML

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	:	- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques - Usage professionnel et/ouindustriel - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général =consommateurs).
Utilisations contre indiquées	:	- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	:	Nom: VAPE ET AROMERue: 27 avenue de VerdunCode postal/Ville: 06500 MentonPays: France:Téléphone: 0967104386Site web: https://www.vape-arome.fr/fr/Email: contact@vape-arome.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+ 33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Hazards identifications

Ce mélange n' est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage

Pictogrammes de danger	-
Mention d'avertissement	
Identificateurs du produit	-
Mentions de danger	-
Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	EUH208 - Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Mises en garde - Généralités	-
Mises en garde - Prévention	-
Mises en garde - Réponse	-

Mises en garde - Stockage -
Mises en garde - Élimination -

2.3. Autres dangers

Pas de données disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
glycerol N°CAS : 56-81-5 N°EC : 200-289-5 N°IDX :	30.0% ≤C≤ 40.0%	-	-	[1]
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one N°CAS : 3658-77-3 N°EC : 222-908-8 N°IDX :	C≤ 0.1%	H302 : Nocif en cas d'ingestion H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque des lésions oculaires graves.	-	-

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

3.2. Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

3.3. Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	:	Ceci est un commentaire. En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.
En cas d'inhalation	:	Aucune mesure spéciale n'est nécessaire. Fournir de l'air frais.
Après contact avec la peau	:	Laver avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste. Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	:	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
Protection des sauveteurs	:	Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse.
Poudre d'extinction.
Dioxyde de carbone (CO2).
Sable.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

5.4. Informations complémentaires

- Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
- Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.
- Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.
- Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.
- Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.
- Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Utiliser une protection respiratoire appropriée.
- Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.
- Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.
- Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.
- Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).
- Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4. Référence à d'autres sections

- Manipulation sécuritaire : voir la section 7.
- Elimination des déchets : voir la section 13.
- Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

- Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.
- Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.
- Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Retirer les vêtements souillés ou contaminés.
- Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

- Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Précautions pour le stockage en commun

- Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Substance	Valeur	Unité	Type
glycerol CAS : 56-81-5 (FR)	10	mg/m³	Valeur limite d'exposition (8 heures)

Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Equipement de protection individuelle

Pas de données disponibles

Protection des yeux et du visage : Protection oculaire appropriée: Porter un équipement de protection oculaire.

Protection de la peau : Protection des mains: Porter des gants de protection.

Protection du corps:

- Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
- Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire	:	Protection respiratoire nécessaire: Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée. Appareil de protection respiratoire: Porter une protection respiratoire. **Remarque:** - La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé. - Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant. - Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

Contrôles liés à la protection de l'environnement:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Liquide
Couleur :	Claire
Odeur :	Caracteristique
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles
pH :	Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation :	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Pas de données disponibles
Point d'éclair :	>60°C
Taux d'évaporation :	Pas de données disponibles
Inflammabilité :	Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité relative :	Pas de données disponibles
Solubilité(s) :	Pas de données disponibles
Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC) :	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité :	Pas de données disponibles
Température de décomposition :	Pas de données disponibles
Viscosité :	Pas de données disponibles
Propriétés explosives :	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes :	Pas de données disponibles
Solubilité dans d'autres solvants :	Pas de données disponibles
Log Kow :	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.7. STOT SE

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.8. STOT RE

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.9. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.11. Génotoxicité

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.12. Sensibilisation respiratoire

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.13. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Lésions oculaires graves/irritation

Le produit n'est pas classé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Élimination des produits/emballages

Codes déchet

- La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets

- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.
- Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.
- Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
- Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.
- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Remarque

- Pour le recyclage, contacter le fabricant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas dangereux selon les réglementations de transport applicables.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé.

14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.
Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.
Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.
Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la SDD.

15.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date de création :	22/04/2022
Date de version :	22/04/2022
Date d'impression :	22/04/2022

16.1. Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2. Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.
IATA : International Air Transport Association.
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
DPD : Directive Préparation Dangereuses.
N° ONU: Numéro des Nations Unies.
N° EC : Numéro Commission européenne.
ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.
ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.
CLP: Classification, étiquetage et emballage.
VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H314	Skin Corr. 1B	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Skin Sens. 1A	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Eye Dam. 1	Provoque des lésions oculaires graves.

16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes.Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues.Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1.Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.